

**RATS TAUPIERS** Guy Touzet, secrétaire général de la FDSEA, appelle les adhérents de la FDGDon à venir nombreux à l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre.

## FDGDon : une assemblée générale à forts enjeux

Réuni en conseil d'administration le 14 décembre, la FDSEA du Cantal a fait le point sur le dossier de la lutte contre les rats taupiers. Le travail important du syndicat se poursuit auprès des services publics, de la préfecture du Cantal ainsi qu'à Bercy, pour obtenir le versement du solde des indemnités des pertes. Pour mémoire, l'acompte du FMSE a été versé pour un montant de plus de 3 millions d'euros en juillet 2017 à plus de 400 exploitations cantaliennes bénéficiaires du Cantal. Par ailleurs, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a répondu favorablement à la sollicitation de la FDSEA de débloquer une enveloppe pour les exploitations ayant eu des taux de pertes en 2016 entre 25 et 30 %, ainsi que le Conseil départemental qui apportera un cofinancement. L'indemnisation de la lutte 2016 devrait être versée d'ici la fin de cette année.

"Les indemnités effectuées par le FMSE n'auraient pu être possibles sans la signature et le



Guy Touzet : "Il faut que les éleveurs viennent voter le 22 décembre pour la poursuite du dispositif mis en place par la FDGDon et le FMSE."

traitement de contrats de lutte, par le biais de la FDGDon, souligne le syndicat. Dans cet objectif, une bonne synergie des moyens techniques de la FDGDon localement et des remontées au FMSE est indispensable." La FDSEA et les JA appellent donc les éleveurs à se mobiliser massivement le 22 décembre à l'assemblée générale extraordinaire de la FDGDon, au

cours de laquelle aura lieu l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

D'autant plus, souligne Guy Touzet, secrétaire général de la FDSEA, que "le Syndicat des mécontents, associé à la Coordination rurale, s'est emparé du sujet des rats taupiers dans l'unique objectif de frapper le syndicalisme agricole majoritaire, au mépris des éleveurs impactés

par ce fléau. Ainsi, les porte-paroles de ce mouvement ont d'abord largement critiqué la stratégie de la FDSEA sur la recherche d'indemnisation, jusqu'à inciter les agriculteurs à ne pas s'engager dans des contrats de lutte en 2016. Aujourd'hui, ces mêmes personnes promettent qu'ils pourront rattraper ces dossiers auprès des pouvoirs publics, alors qu'ils savent très bien que c'est impossible, la Coordination rurale étant présente au FMSE".

En conclusion, Guy Touzet a fait valoir qu'une "bonne administration de la FDGDon est indispensable pour que les éleveurs impactés par les dégâts de rats taupiers continuent d'être défendus. Il faut que les éleveurs viennent voter le 22 décembre pour la poursuite du dispositif mis en place par la FDGDon et le FMSE car il y a un risque que tout ce qui a été construit depuis 2016 pour l'indemnisation de la lutte et des pertes soit détruit !"